



On rêvait d'un autre monde

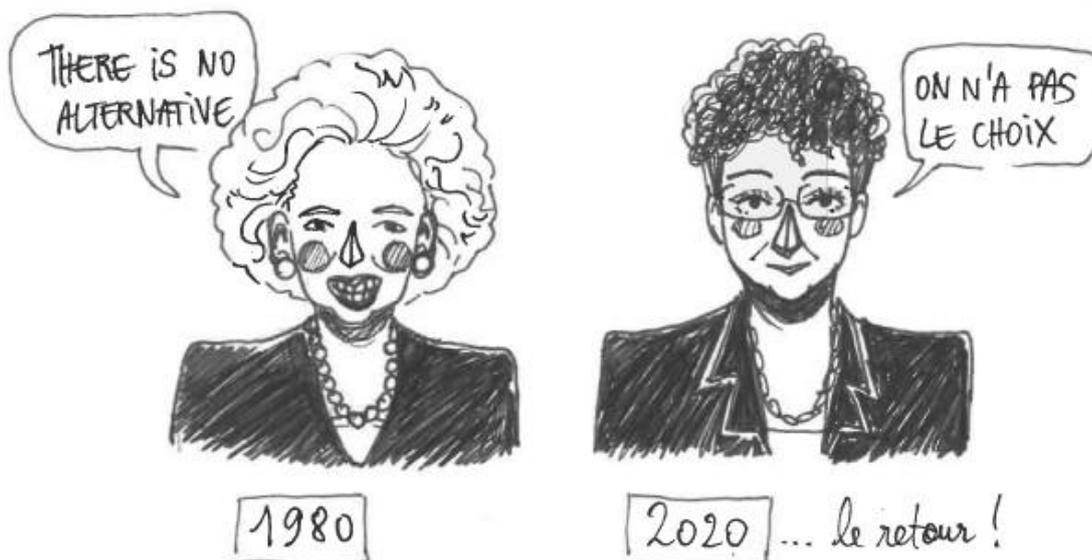
On les sent venir, les suppressions de postes, encore plus élevées que prévues. On les sent venir, les discours dogmatiques sur la réduction du déficit de l'État. Tout ça, on connaît. Ces discours ne seront pas liés à la crise sanitaire. Tout juste la crise sera-t-elle le prétexte à la violence encore plus extrême de nos gouvernements.

Car, après tout, pourquoi accepter ces dogmes ? Pourquoi penser que le déficit doit être réduit ? Même si c'était le cas, pourquoi penser que cette réduction de déficit passe par des suppressions de postes monstrueuses ? Penser ceci, c'est suivre le dogme macroniste, être piégé par le « No alternative » si cher à Thatcher il y a quarante ans déjà.

Des solutions de sortie de crise, il y en a d'autres. Des plans d'investissement public massif qui réduisent le chômage et augmentent la qualité de nos infrastructures. Le retour à une véritable Sécurité Sociale et la résurrection de

notre système de santé publique qui diminueront énormément le « coût » d'une crise sanitaire, sans même parler des centaines de milliers de vies sauvées. Notre devoir premier, comme êtres humains, n'est-il pas de préserver les vies de nos semblables ?

Au sein même de la DGFIP, l'administration chargée de « faire rentrer l'argent », des embauches en nombre pour renforcer nos missions, notamment le contrôle fiscal et le recouvrement. Après tout, réinjecter les dizaines de milliards d'euros de la fraude fiscale dans l'économie permettrait de relancer celle-ci sans frais pour le contribuable honnête... On pourrait aussi imaginer des réformes fiscales d'ampleur, détruisant les niches fiscales iniques et ciblées sur les plus hauts revenus et, en accompagnement, taxant tous les revenus du capital et du patrimoine, entre autres, actuellement épargnés par presque tout impôt. Mesdames et messieurs, pantins d'un capitalisme toujours plus sauvage, nous ne voulons pas de vos discours à vomir. Allez cracher vos paroles pleines de fiel ailleurs. Nous avons nos idées et nos convictions et nous n'y renoncerons pas.



Breloque

Pour 2021, E. Macron souhaitait pouvoir récompenser par la Légion d'Honneur et/ou l'Ordre National du Mérite les acteurs investis tout au long de l'année dans la lutte contre la pandémie Covid19.

Dans notre Administration, quand on regarde la liste des récipiendaires de près, on peut s'étonner que le corps des administrateurs des Finances

Publiques soit récompensé pour le travail ... fourni par les agents en pleine pandémie.

Mais malgré la première place sur le podium national du zéro-cash et le rouleau compresseur du NRP dans le département, la meilleure d'entre nous n'y a pas eu droit.

Que devra-t-elle donc mettre en œuvre en 2021

pour espérer récolter la breloque dorée l'an prochain ?

Toute idée ... est à garder précieusement pour soi, l'esprit débordant de notre hiérarchie étant déjà suffisamment imaginaire.

La Cigogne est hélas sûre que 2021 va encore nous réserver son lot de mauvaises surprises.



À des lendemains meilleurs !

Lors de la première crise sanitaire liée au COVID, il a fréquemment été question d'un « monde d'après ».

Les mois passés entre le premier et second confinement (oui, second et non pas deuxième, soyons optimistes !) devaient être en principe le début de ce nouvel âge d'or de la civilisation (de platine pour les plus aisés ou les mélomanes).

Force est de constater que le monde d'après ressemble furieusement à l'avant monde d'après et au final n'est rien de plus que le monde d'avant devenu le monde d'après (où est-ce que j'ai rangé mon aspirine ?).

Les plus grandes fortunes mondiales ont vu leur richesse augmenter dans des proportions inédites, alors que dans le même temps les difficultés financières des plus précaires ne cessent de croître du fait de la crise sanitaire.

Alors, si j'avais un vœu à formuler pour cette nouvelle année, je souhaiterais, comme tout un chacun, qu'elle soit meilleure que la précédente et également qu'elle pose les bases, d'un changement et que l'idée d'un autre choix de société ne soit pas abandonnée, comme c'est parfois le cas pour certaines résolutions de la nouvelle année.

Hommage à Robert

Notre doyen Robert CHRISTMANN nous a quittés dans sa 99ème année. Il était notre plus ancien adhérent.

Un écrivain malien disait : « Lorsqu'un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ». Et quelle bibliothèque ! Robert aura traversé un siècle très mouvementé. À l'âge de 11 ans, il observa avec attention la grande grève des ouvriers du bâtiment à Strasbourg suivie de la grève générale de solidarité ; mais c'est par ses lectures, que plus tard il s'intéressa aux luttes du mouvement ouvrier, notamment durant toute la période des grandes grèves et manifestations de 1936. Durant la période 1944, il fut embauché à l'Arsenal et après un stage de 3 mois, il fut envoyé dans un camp d'aviation de la Wehrmacht. De cette expérience de Malgré-Nous commune à tant d'Alsaciens, il témoigna pour l'Institut d'Histoire Sociale. Pourtant, nous savons à quel point les anciens ne sont pas faciles à convaincre, car ils pensent toujours que leurs récits n'intéresseront personne !

Robert avait adhéré à la CGT en 1945, il y est resté fidèle durant 75 ans. 75 ans de lutte pour une société plus juste et plus égalitaire, conviction renforcée par son vécu de la guerre.

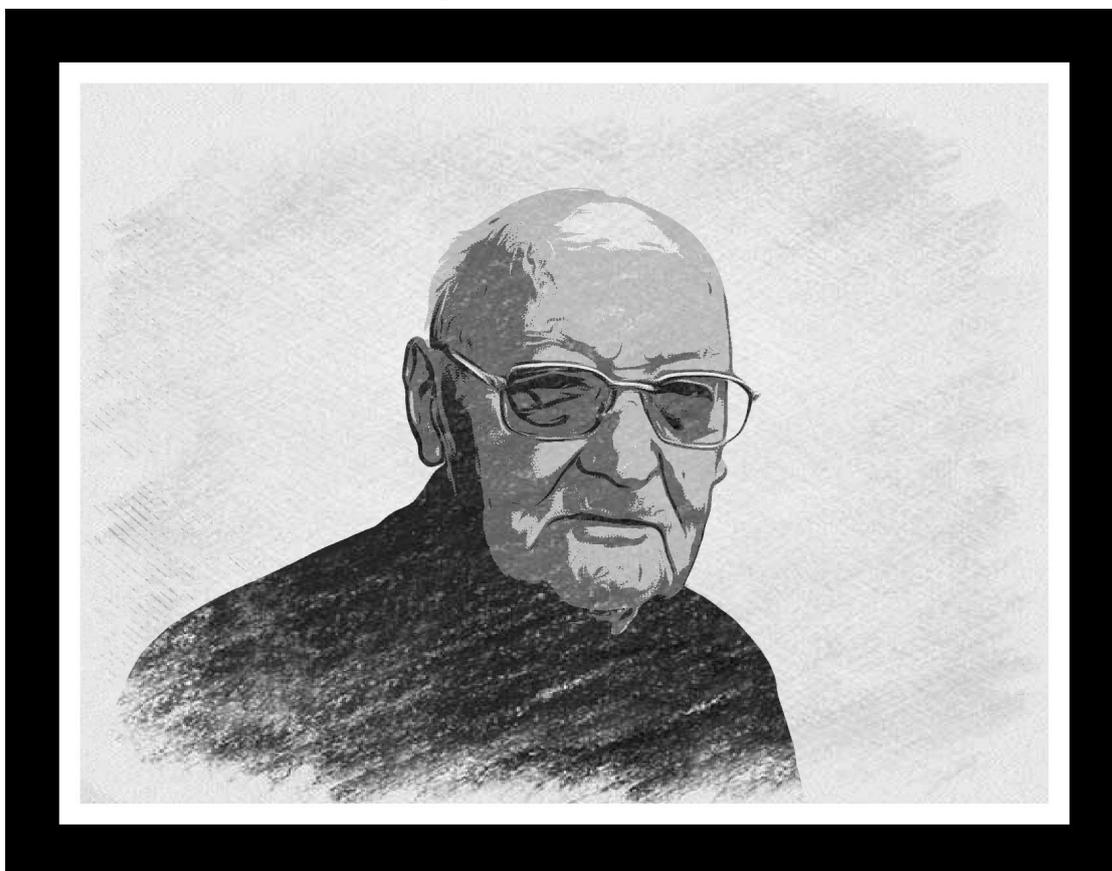
Comme l'aiment à dire les membres de l'Union syndicale des retraités (USR) dont il faisait partie jusqu'à ses derniers jours, il faut croire que la CGT conserve !

Employé à la Trésorerie Générale du Bas-Rhin, il a été trésorier de la section CGT Trésor durant une vingtaine d'années, et en 1968, en est devenu le secrétaire. Son départ à la retraite en 1982 l'a conduit à l'USR, pour laquelle il est également devenu trésorier. Il a décidé de lui-même de quitter ses fonctions en 2012, à l'âge de 90 ans.

Ceci dit, Robert est resté présent aux manifs, même lorsqu'il est entré en maison de retraite. Jusqu'à la fusion Impôts-Trésor, il a gratifié les Assemblées Générales (AG) de l'ex-Syndicat National du Trésor (SNT) CGT 67 de sa présence et de ses conseils.

Notre section syndicale et l'USR perdent leur doyen, un militant fidèle, motivé, avec des valeurs et des convictions fortes qu'il a transmises à son fils Maurice ancien secrétaire du syndicat de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Strasbourg.

Repose en Paix camarade.



Loi de Finances 2021 et politique de relance : on continue comme avant, droit dans le mur !

Au moment où le chômage va culminer à 12 %, le gouvernement a une fois encore fait le choix de baisser les impôts de production sans contrepartie (20 milliards d'euros supplémentaires distribués aux entreprises sur deux ans, CVAE réduite de moitié, ...).

La Cigogne s'interroge sur l'efficacité de ces mesures conjoncturelles de relance sur l'emploi et l'innovation.

Toujours cette vieille rengaine libérale selon laquelle la baisse de la fiscalité rendrait la France plus attractive alors que les études démontrent qu'elle est déjà en tête du peloton de la rentabilité du travail !

Selon le FMI, 40 % des investissements directs de l'étranger correspondraient à de l'optimisation fiscale et pas à de l'investissement productif.

A contrario, la CGT propose notamment de conditionner les aides aux entreprises à des investissements productifs (innovation, emploi...) et surtout autoriser et renforcer le contrôle et le rappel de ces aides en cas de mauvais usage.

La gabegie institutionnelle

On le sait, suite à la pandémie, le gouvernement a mis en place un fonds de solidarité. Il s'agit, comme on pouvait s'y attendre, d'un sac de nœuds inextricable, avec plusieurs mises à jour du dispositif chaque mois dans des notes beaucoup trop longues. Un véritable casse-tête pour les agents, en dépit de l'automatisation annoncée. Une aubaine pour certaines entreprises malhonnêtes.

Le montant du fonds de solidarité peut être déterminé en fonction du chiffre d'affaires (CA) du même mois de l'année précédente. On ne compte plus les demandes dans lesquelles le CA 2019 est très fortement majoré, contredisant leurs déclarations de TVA, et celui de 2020 minoré. On a aussi trouvé des contribuables ayant perçu le fonds de solidarité alors que... leur CA avait augmenté entre 2019 et 2020. Oui, oui, c'est possible et légal, pour peu que l'entreprise ait connu une fermeture administrative, même très brève.

Sans compter que les entreprises créées jusqu'en août 2020 peuvent également percevoir l'aide depuis l'automne. Aurions-nous dû créer une trentaine d'entreprises bidon en août, quand le reconfinement était déjà connu, pour toucher le maximum d'aides ? Certains n'ont pas eu nos scrupules...

La gabegie continue donc. Aura-t-elle un impact réel sur l'économie ? La Cigogne en doute, car elle ne s'attaque pas à la source du problème...

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom :

Prénom :

Grade :

Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant ou au secrétaire :

Gilles STREICHER au PCRП Strasbourg,

10 RUE SIMONIS, 67100 Strasbourg

Tél : 03.90.41.20.07 ou (0049) 176 7666 49 43

